

PEA

## CPR SILVER AGE

**PROFITEZ DU VIEILLISSEMENT  
POUR RAJEUNIR VOS INVESTISSEMENTS.**

DOCUMENT PROMOTIONNEL  
JUN 2016

CPR Silver Age vise à bénéficier d'une thématique porteuse, le vieillissement de la population, en investissant dans des sociétés européennes à fort potentiel.

Son objectif est de surperformer les marchés actions européens sur une longue période en investissant dans les entreprises qui bénéficient de la demande des consommateurs du 3<sup>e</sup> âge, dont la part dans la population est en hausse constante.

## UNE THÉMATIQUE D'AVENIR

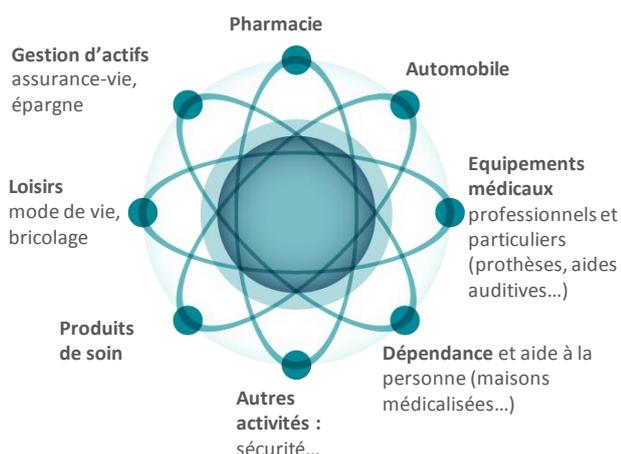
Dès aujourd'hui, les sociétés liées au vieillissement de la population affichent une hausse de leur activité supérieure à la moyenne du marché.

En effet, elles profitent d'un accroissement de la demande qui résulte de la progression inéluctable des consommateurs du 3<sup>e</sup> âge. Cette tendance devrait se poursuivre sur le long terme.

## UNE APPROCHE ORIGINALE

CPR Silver Age vise à profiter de cette tendance structurelle et des opportunités d'investissement à long terme qui en découlent en sélectionnant, parmi 8 secteurs porteurs qui répondent aux besoins ciblés des aînés, les valeurs à fort potentiel.

A ce jour, 8 secteurs identifiés<sup>1</sup> :



**+10% : c'est le taux annuel moyen de croissance des bénéficiaires des entreprises européennes liées au vieillissement de la population depuis 1996<sup>2</sup>**

## LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION : UN ENJEU SOCIAL MAJEUR

Tout particulièrement en Europe, les aînés disposent souvent d'un pouvoir d'achat plus important par rapport aux autres tranches d'âge de la population, Ils affichent des besoins qui leur sont propres et auxquels les entreprises répondent déjà par des offres dédiées (croisières, programmes télévisés, bien-être...).

Nos études sur cette tendance démographique laissent apparaître deux segments distincts de consommateurs :

### Les retraités (65-80 ans)

Ce sont les anciens « baby boomers » au pouvoir d'achat élevé. Ils disposent de davantage de temps libre et recherchent de nouveaux loisirs pour s'occuper. Ils souhaitent rester en forme le plus longtemps possible et refusent d'être à la charge de leurs proches. Axés sur l'épanouissement personnel, ce sont de gros consommateurs.

### Les plus âgés (+ de 80 ans)

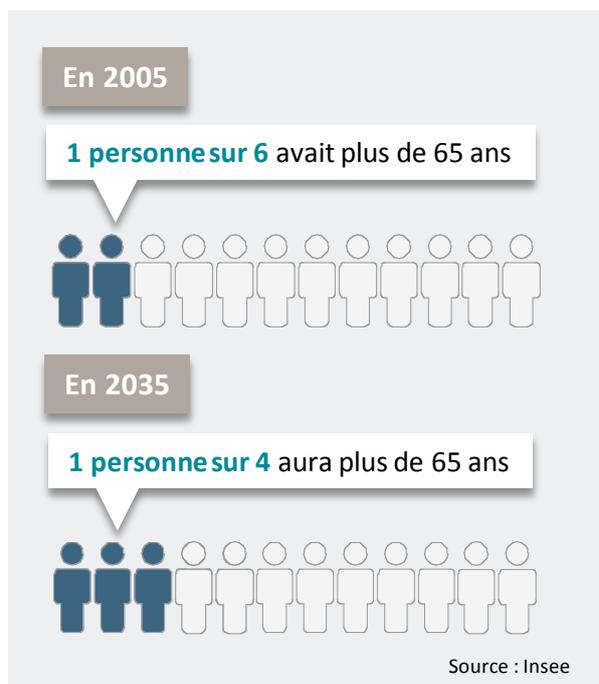
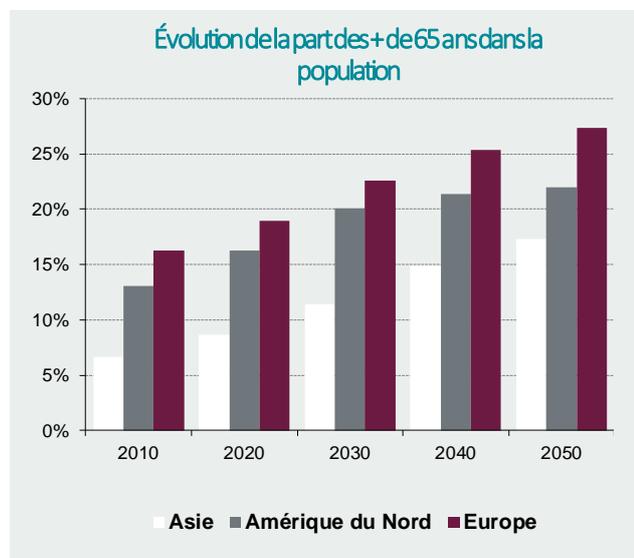
Souvent fragilisée, cette population est généralement plus dépendante et recourt de façon significative aux médicaments et aux équipements médicaux.

Notes : (1) L'univers est susceptible d'évoluer avec le temps. (2) Source : Analyses CPR AM, données 1996/2015, sur l'échantillon d'environ 200 sociétés cotées européennes constituant l'univers d'investissement du FCP.

## LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION : UN ENJEU SOCIAL MAJEUR

Si le vieillissement de la population est déjà une réalité, ce phénomène démographique est amené à s'accélérer dans les décennies à venir. Inéluctable, il représente une opportunité pour le développement de nouveaux produits et services.

Le vieillissement de la population est une tendance mondiale, qui touche tous les pays et pas seulement les pays développés. Une accélération de ce phénomène est attendue au-delà de 2015.



## UNE GESTION ACTIVE DE CONVICTIONS

Au sein de l'univers d'environ 200 entreprises européennes liées au vieillissement de la population, l'équipe de gestion réalise une sélection fondamentale exigeante pour ne conserver qu'environ 60 d'entre-elles en portefeuille. De même, la forte réactivité des expositions sectorielles est une source de valeur ajoutée importante pour le FCP.

### LES AVANTAGES

Une thématique d'investissement forte portée par une tendance à long terme

Une approche multisectorielle : 8 axes porteurs identifiés

Une gestion de convictions

Un fonds éligible au PEA

### LES LIMITES

Risque de perte en capital

Pas de garantie de performance

La variation du cours des actions peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du FCP

Une baisse du taux de change peut entraîner une perte de valeur

# CPR SILVER AGE

PROFITEZ DU VIEILLISSEMENT POUR RAJEUNIR VOS INVESTISSEMENTS.



## CARACTÉRISTIQUES<sup>1</sup>

### PROFIL DE GESTION

### CPR SILVER AGE - PART E

|   |  |
|---|--|
| Statut                                  | Fonds Commun de Placement (FCP)  |
| Société de gestion                      | CPR Asset Management   |
| Classification AMF                      | Actions internationales  |
| Univers d'investissement                | Europe   |
| Objectif de gestion                     | Obtenir une performance supérieure à celle des marchés actions européennes en tirant parti de la dynamique des valeurs européennes liées au vieillissement de la population sur la durée de placement recommandée – 5 ans min. |
| Indice de référence (à titre indicatif) | MSCI Europe <sup>2</sup> , dividendes nets réinvestis  |
| Durée de placement minimum recommandée  | 5 ans  |

### CARACTÉRISTIQUES COMMERCIALES

|                                      |  |
|--------------------------------------|--|
| Création                             | 12/07/2010   |
| Code ISIN                            | FR0010917658   |
| Frais courants au 31/12/2014         | 2,33%* TTC de l'actif net moyen  |
| Frais de gestion variables           | 15% TTC de la part de performance supérieure à celle de l'indice MSCI Europe + 1%, réalisée par le FCP au cours de l'exercice <sup>3</sup> |
| Commissions de souscription          | 3% max.  |
| Commissions de rachat                | Néant  |
| Périodicité de la valeur liquidative | Quotidienne  |
| Ordres                               | Quotidiens, en J avant 12h00 <sup>4</sup>  |
| Affectation du résultat              | Capitalisation   |

### PROFIL DE RISQUE

|   |  |   |   |   |   |   |   |   |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|---|--|---|---|---|---|---|---|---|--|--|--|--|--|--|--|--|--|
|   | A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible          |   |   |   |   |   |   | A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Echelle de risque selon DICI <sup>5</sup> | 1  | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |   |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Risque de perte en capital                | Il existe un risque de perte en capital pour un investisseur         |   |   |   |   |   |   |   |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Risque actions                            | Oui  |   |   |   |   |   |   |   |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Risque de change                          | Le fonds a vocation à être investi sur des devises autres que l'euro |   |   |   |   |   |   |   |  |  |  |  |  |  |  |  |  |

<sup>1</sup> Ces informations doivent être complétées par le DICI ou le prospectus disponible sur le site internet [www.cpr-am.fr](http://www.cpr-am.fr) ou sur simple demande auprès de CPR AM.

<sup>2</sup> MSCI Europe, dividendes nets réinvestis, indice représentatif de la performance des principaux marchés actions européens, exprimé en euro.

<sup>3</sup> Dans la limite de 2% maximum de l'actif net.

<sup>4</sup> Les investisseurs sont invités à se rapprocher de leur intermédiaire afin de vérifier l'heure limite de réception des ordres qui leur est appliquée.

<sup>5</sup> Le DICI (Document d'Information Clé pour l'Investisseur) comporte les informations essentielles sur l'OPCVM, et doit être remis à l'Investisseur avant toute souscription.

L'OPC n'offre pas de garantie de performance et présente un risque de perte en capital. Informations promotionnelles non contractuelles destinées au public, ne constituant ni un conseil en investissement, ni une recommandation, ni une offre de contrat. Avant tout investissement, il appartient à toute personne intéressée par un OPC, de s'assurer de la compatibilité de son investissement avec les lois dont il relève ainsi que de ses conséquences fiscales et de prendre connaissance du document d'informations clés pour l'investisseur (DICI) en vigueur et relatif à cet OPC et plus particulièrement les sections sur les risques et les principales caractéristiques. Toute souscription dans un OPC se fait sur la base du DICI et de sa documentation réglementaire. CPR SILVER AGE (FR0010917658) est un FCP de droit français géré par CPR Asset Management. Toutes ces informations sont réputées exactes à juin 2016. Elles ne sont pas destinées à l'usage des résidents ou citoyens des Etats-Unis d'Amérique et des "US Persons", telle que cette expression est définie par la "Regulation S" des la Securities and Exchange Commission en vertu du U.S. securities Act de 1933 et reprise dans le prospectus de l'OPC. L'ensemble de la documentation réglementaire est disponible en français sur le site [www.cpr-am.fr](http://www.cpr-am.fr) ou sur simple demande au siège social de la société de gestion. CPR Asset Management, Société anonyme au capital de 53 445 705 euros - Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF n° GP 01-056 - 90 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France - 399 392 141 RCS Paris.